

Seizième critérium de LONGCHAMP

COURSE CYCLISTE SUR ROUTE

ORGANISEE SOUS LES REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT et de la FEDERATION FRANCAISE de CYCLISME RECONNUES D'UTILITE PUBLIQUE.

Société organisatrice : **A.S.L.A.A PARIS TANDEM CLUB.**

Siège social : 7 bis rue du Loing - bat 1- 75014 PARIS - Site Internet : www.aslaa.org

Responsable : Candide CODJO, 7 bis rue du Loing, bât 1, 75014 PARIS. Tél/Fax: 01.43.20.73.08. Mobile: 06.85.75.42.5

Autre contact : Olivier FOURY au 06.81.60.77.64. Adresse de courriel : aslaa.asso@gmail.com.

Mesdames, Messieurs les coureurs,

Le Paris-Tandem-Club serait ravi de vous compter nombreux au départ de la seizième édition du Critérium Cycliste de LONGCHAMP qui se déroulera sur un circuit de 3,6 km le **samedi 21 mars 2015** :

- A 13h, course de vélos manuels (handbikes) ; suivie du podium de cette épreuve.
- A 15h, course des solos handisports, tandems handisports, cyclistes sourds et coureurs valides catégorie 1 2 3 et 4, licenciés en Pass-cyclisme pour 22 tours dont le premier est neutralisé. Tandems valides acceptés.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Les documents sont à télécharger sur le site: www.aslaa.org ou sur le site du cyclisme handisport : www.paracyclisme-handisport.fr.

Merci de bien utiliser l'adresse de courriel aslaa.asso@gmail.com.

Privilégier les inscriptions directement sur le site web ou par courriel

N'omettez pas de vous inscrire au plus tard, 8 jours avant la date de la course :

- 80 coureurs départementaux seront autorisés à prendre le départ de la course.
- pénalités de retard (doublement du montant de l'engagement pour les coureurs handisports)

DEROULEMENT des EPREUVES

De 11h30 à 14h :

- Signature de la feuille d'émargement et vérification des licences - N'omettez pas de signer votre licence.
- Les frais d'engagements seront recueillis sur place par du personnel habilité à cette tâche :
 - o **10€ par coureur** pour les coureurs handisports
 - o 6.50€ par coureur F.F.C. sous réserve de changement des prix de la part de la FFC.
- Distribution des puces pour le chronométrage électronique : caution 20€ par puce.
- Clôture des formalités d'inscription une **demi-heure** avant le départ de la course.
- Au terme de l'épreuve, le classement est suivi du pot de l'amitié

CONSIGNES IMPORTANTES

Il vous est demandé de faire preuve d'une grande discipline. Du bon respect des consignes découlera un fonctionnement exemplaire. Soyez-en remerciés par avance :

- **Accès routier par la route des tribunes.**
- **Stationnement** : les places dans l'enceinte de l'hippodrome sont très limitées.
- Nous utilisons les installations de la société France Galop pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles : un respect irréprochable de l'environnement est attendu sur le site (déchets, stationnement, courtoisie...).
- Possibilité de vestiaires et douches à disposition.
- Fin de la course : **il sera strictement interdit de repasser la ligne en effectuant un tour de récupération**. Un circuit de délestage sera mis en place 100m après la ligne d'arrivée. C'est aussi là que les puces seront récupérées.
- Coureurs handisports : port du casque obligatoire. Ne pas oublier le couvre-casque correspondant à votre catégorie.
- **Note importante à l'égard des cyclistes valides prenant part à la course** : vous allez prendre part à cette épreuve qui mêlera plusieurs types de handicaps. Certains tandems évoluent en première catégorie handisport, équipe de France. Votre position sur le circuit ne doit en aucun cas gêner les tandems dans les virages et les endroits étroits du circuit.

Pour les coureurs du club ASLAA : il vous est demandé d'arriver 2h avant le départ ; soit vers 13h. Vous devez avoir mangé 3h avant le départ de l'épreuve. Si vous rencontrez des problèmes de transport, me prévenir quelques jours avant.

Bonne préparation.

Le Président, Candide CODJO.